



Calendrier



Dates du séjour :
du samedi 17 au samedi 24 septembre 2022

★ *Renseignements et dossier d'inscription à retirer
à partir du **11 avril**
à l'accueil du Centre Socio-Culturel du Pays Mauléonais.*

★ **Préinscription obligatoire lors des permanences :**

à La Passerelle, Mauléon, de 9h à 12h
- le jeudi 12 mai
- le mercredi 18 mai

avec l'ensemble des pièces demandées :

.Fiche d'inscription complétée

.Copie de la carte d'identité (recto/verso)

.Copie complète de l'avis d'imposition 2021 sur le revenu 2020

.Assurance rapatriement : nom / téléphone de la compagnie et numéro de contrat

.Règlement du séjour

★ *Avant le départ, une réunion d'information est organisée
le lundi 4 juillet à 10h30, salle Municipale - RORTHAIS
pour permettre à l'ensemble des participants de faire connaissance et
d'aborder les dernières questions avant le séjour.*

Places limitées à 60 personnes



Du lundi au vendredi
de 9h à 12h et
de 14h à 18h
Fermé le jeudi matin
contact.mauleonais@csc79.org

Bien vieillir

FAMILLES



plus d'infos sur **mauleonais.csc79.org**
6 grand'rue - 79700 Mauléon - tél. 05 49 81 86 31



SÉJOUR SENIORS EN VACANCES

Village « Les Bris »
Saint Trojan les Bains - Oléron



Du samedi 17 au samedi 24 septembre 2022

Et si vous partiez en vacances ?

Vous êtes âgé(e) de plus de 60 ans,
Vous avez cessé de travailler,
Vous ne partez pas ou plus en vacances*



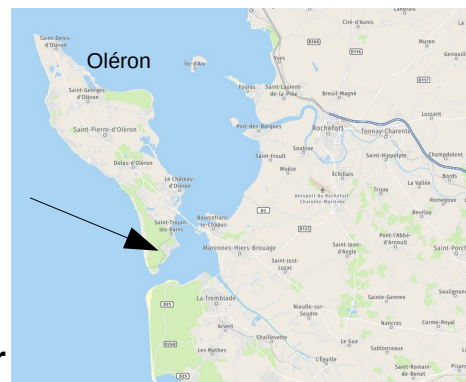
Le Centre Socio-Culturel du Pays Mauléonais
vous propose un séjour
avec d'autres personnes retraitées du territoire

*cf règlement intérieur (âge, situation personnelle, plafond de revenus)

Avec le soutien de :



Vacances Passion Village « Les Bris » 17370 Saint Trojan les Bains Oléron



Au programme de votre séjour

Jour 1 : Départ place de la Croix Verte à Mauléon, arrivée en fin d'après-midi au village vacances. Accueil, installation et soirée de bienvenue.

Jour 2 : **Le matin :** découverte libre du village vacances, accès aux équipements.
L'après-midi : tour de l'Île d'Oléron en car, escale à La Cotinière et au phare de Chassiron.
Dîner et soirée « quiz sur la région »

Jour 3 : **Excursion à la journée en car dans le pays du cognac**
Découvrez Saintes et son histoire. Visite chez un viticulteur, dégustation de Pineau et Cognac.
Déjeuner « terroir » au restaurant
L'après-midi : Cognac vous attend ! Visite guidée du château .
Dîner au village vacances. Soirée animée

Jour 4 : **Le matin :** balade pédestre libre à St Trojan et ses boutiques ou détente au village vacances
L'après-midi : fabrication d'un tableau de nœuds marins.
Dîner au village vacances. Soirée animée

Jour 5 : **Le matin :** en fin de matinée participez à la préparation et dégustation de l'églade de moules.
L'après-midi : balade commentée (en Petit Train) vers Le Château, capitale historique de l'île.
Dîner au village vacances. Soirée jeux.

Jour 6 : **Le matin :** découverte à pied de la plage de Gatseau (à 1km du village)
L'après-midi : détente au village, accès aux équipements.
Dîner au village vacances. Karaoké.

Jour 7 : **Le matin :** croisière à bord d'une vedette vers le célèbre Fort Boyard et approche de l'île d'Aix.
L'après-midi : balade pédestre à la découverte de la faune et la flore du marais des Bris.
Dîner au village vacances. Soirée dansante.

Jour 8 : Départ après le petit déjeuner avec un panier repas et pique-nique sur le chemin du retour.
Arrivée Place de la Croix Verte à Mauléon

Ordre des visites susceptible d'être modifié en fonction des prestataires

Côté gastronomie :

Chaque jour une restauration soignée et de qualité avec des spécialités régionales et dîners à thème.

Les conditions d'accueil peuvent évoluer selon la situation sanitaire du moment.



Tarif par personne :
470 € / 290 € *

Séjour 8 jours / 7 nuits

* Tarif avec aides ANCV de 180€ sur critères de ressources



- ◆ Groupe de 60 personnes
- ◆ Séjour accompagné par une animatrice du CSC et une bénévole

Le tarif Comprend :

- ◆ L'hébergement par deux, espaces de couchage privatifs, sanitaires complets à partager.
- ◆ La pension complète, du dîner du 1^{er} jour au petit déjeuner du dernier jour, vin inclus (+ panier repas du dernier jour)
- ◆ Un déjeuner au restaurant (selon conditions sanitaires du moment)
- ◆ La fourniture du linge de toilette, lits faits à l'arrivée et ménage de fin de séjour
- ◆ Accès libre à tous les équipements du club : piscine découverte, boulodrome,....
- ◆ L'accompagnement des excursions et les entrées des visites prévues au programme
- ◆ La taxe de séjour
- ◆ Le transport Aller/ Retour depuis Mauléon
- ◆ L'assurance annulation.

Le tarif ne comprend pas :

- ◆ L'assurance assistance : vérifier avec votre assurance la clause de prise en charge dans votre contrat habitation ou automobile.
- ◆ **L'adhésion au Centre Socio Culturel**
- ◆ Les dépenses à caractère personnel

Le dispositif :

Permettre aux personnes âgées de 60 ans et plus ne partant pas ou plus en vacances pour des raisons économiques, d'isolement social ou par absence de culture du départ, de bénéficier d'une semaine de vacances à moindre frais.

L'Agence Nationale du Chèque Vacances offre des aides au départ afin de proposer un tarif accessible à un plus grand nombre de personnes.

Le séjour se déroule en confort « Village Vacances », dans une ambiance conviviale et dans un esprit de groupe.

Le Centre Socio-Culturel du Pays Mauléonais est organisateur du séjour.

Conditions d'inscriptions :

Les articles suivants visent à favoriser la participation des personnes qualifiées de prioritaires sans pour autant exclure l'ensemble des personnes ciblées par le dispositif.

- ◆ Être adhérent au Centre Socio Culturel (5€ en individuel ou 8€ par couple / an)
- ◆ Être âgé de 60 ans ou plus à la date du départ
- ◆ Ne pas exercer d'activité professionnelle
- ◆ Résider sur le Mauléonais
- ◆ Ce séjour est destiné à des personnes autonomes mais pouvant rencontrer des fragilités physiques et sociales, deux accompagnatrices seront présentes tout au long du séjour.
- ◆ Les personnes seules qui s'inscrivent pour la première fois sur le séjour du CSC sont considérées comme prioritaires.
- ◆ Viennent ensuite par ordre de priorité, les personnes seules ou couples parties 1 fois, puis les personnes parties 2 fois,...
- ◆ Pour toute inscription ne pouvant être enregistrée immédiatement, une liste d'attente sera réalisée.
- ◆ **Pour bénéficier de l'aide ANCV (180€) se référer au tableau de plafond des revenus nets imposables suivant :**

Nombre de parts	1	1,5	2	2,5	3
Revenu nets imposable					
- personne seule	14 961	20 002	25 044	30 085	35 127
- couple marié ou pacsé	-	-	28 235	33 276	38 318